

Votre enfant souhaite participer au

Raid départemental des Yvelines

qui aura lieu le **mercredi 2 octobre 2019, à la base de loisirs de SQY.**

Nous sollicitons donc votre autorisation pour sa participation à cet événement. Le transport des élèves aura lieu en bus sous la responsabilité d'un enseignant EPS, **le départ est prévu devant la grille du collège vers 11h25**, les élèves sortiront de cours à **11h15**. Ils s'engagent à rattraper les leçons et devoirs. Ils devront apporter un pique nique pour le repas du midi et un goûter. **Le retour est prévu devant le collège au environ de 17H30-45.**

Nous conseillons aux élèves de venir avec une **tenue adaptée** aux conditions climatiques et avec une **tenue de rechange** complète. Le matériel est prêté aux élèves sur place.

Au programme : VTT, canoë, Run&bike, Course d'orientation, Trial, Golf, biathlon sarbacane ou fusil laser...

Pour que la sélection de votre enfant soit définitive, il est impératif :

- que votre enfant **s'inscrive à l'AS** à partir du 18/09/19
- de rendre le plus vite possible cette **feuille d'autorisation**, la feuille de droit à l'image
- de donner une attestation de natation de 25m MINIMUM.

Vous devrez lire la circulaire d'organisation du raid sur le blog :

<http://blog.ac-versailles.fr/ramosport/index.php/>

Vous trouverez aussi sur le blog une **vidéo** de 2017 pour vous mettre dans l'ambiance du RAID !

Cordialement, les enseignants d'EPS.

J'autorise mon enfant à participer au Raid le mercredi 2 octobre 2019, avec un départ en car vers 11h25 et un retour prévu aux environs de 17H30-45.

Signature du représentant légal :